

Marie-Jeanne OURIACHI et Valérie PIÉTRI

Introduction

« Et voici que j'arrive aux domaines, aux vastes palais de la mémoire, là où sont les trésors des images innombrables apportées par les perceptions multiformes des sens. Là sont renfermées toutes les images que nous formons, en augmentant, en réduisant, en modifiant d'une façon quelconque ce que nos sens ont atteint, et aussi tous les éléments mis là en dépôt, en réserve, pour autant que l'oubli ne les a pas engloutis et ensevelis¹. »

Le présent ouvrage est le résultat d'un travail collectif conduit dans le cadre d'un projet de recherche, intitulé MemOri (pour « Mémoire des Origines »), porté par la MSHS-Sud-est (UAR 3566, dir. C. Charlier), plus précisément par son axe 4 (territoires : construction, usages, pouvoirs), un cadre privilégié pour une recherche qui se voulait résolument interdisciplinaire. En effet, à l'origine de ce projet rassemblant des spécialistes de différentes disciplines telles que l'anthropologie, l'histoire, l'archéologie, les sciences politiques et le droit – auxquels se sont associés des géographes et des sociologues – se trouvait la volonté d'apporter de nouveaux éclairages à la notion d'origine, en croisant l'analyse

1. SAINT-AUGUSTIN, *Les Confessions*, livre X, chap. VIII, § 12, texte établi et traduit par P. de Labriolle, Paris, Les Belles Lettres, 1994, p. 248.

d'éléments discursifs et onomastiques et l'étude des marqueurs spatiaux de l'ancrage des identités individuelles et collectives. La mémoire des origines est un objet de préoccupation pour les chercheurs en sciences sociales qui renvoie à de nombreux concepts clés tels que l'identité, l'ancestralité ou le rapport à l'espace et au temps. Les travaux de Maurice Halbwachs sur la mémoire collective, qui invitent à une sociologie de la mémoire sensible aux intersections entre mémoire des individus et des groupes, entre mémoire et histoire, entre mémoire et espace, ont inspiré de très nombreuses recherches qu'il serait impossible de citer ici. Par ailleurs, la question du rapport aux origines, qui s'inscrit dans ce champ, relève d'une actualité toujours renouvelée face aux différentes crises identitaires que traversent nos sociétés. Les méthodes et les approches développées par les anthropologues pour analyser les rites et croyances des peuples dits premiers, notamment leur rapport à l'ancestralité, sont désormais largement appliquées aux sociétés dites modernes, tandis que les historiens interrogent le rapport au passé dans divers contextes historiques. La mémoire des origines apparaît ainsi comme élément constitutif des identités sociales qui permet d'ancrer les individus et les groupes, de les attacher à des semblables, de les relier à des lieux et à des personnes.

Dans le cadre de ce projet, la focale a été mise sur un rapport aux origines construit autour de deux formes d'appartenance : l'ancestralité (pensée comme le rapport aux origines, parfois fictionnelles, d'une famille ou de toute autre communauté) et l'autochtonie (comme rapport aux origines géographiques), deux modalités souvent combinées.

Réfléchir sur la mémoire des origines invite à s'interroger sur les conditions de sa production et de sa perpétuation. Cette réflexion sur la mémoire des origines est indissociable d'un questionnement sur le rapport des constructions mémorielles au temps mais aussi – dans le cadre de ce projet – sur leur rapport

à l'espace, une attention toute particulière ayant été portée à la matérialisation et à la spatialisation de la mémoire.

Au cœur de la construction d'une mémoire des origines se trouve souvent la figure d'un ancêtre fondateur, réel ou fictif, dont le choix s'opère selon des modalités diverses. Si les grands récits d'origine sont bien connus et se sont transmis – avec de multiples adaptations – au fil des siècles, les conditions précises de fabrication des ancêtres restent encore à explorer. Dans un ouvrage collectif récent, dominé par les approches ethno-anthropologiques, Sophie Chave-Dartoën et Stéphanie Rolland-Traina ont rassemblé des études qui ont en commun leur réflexion sur le « façonnement des ancêtres » tel qu'il se manifeste à notre époque au sein de sociétés d'Asie et d'Océanie². En proposant une approche diachronique, ce volume permet d'autres formes de comparaisons à travers le temps et l'espace. Ainsi, Laurence Mercuri rappelle, à propos de la Sicile orientale colonisée par les Grecs, que le rôle d'ancêtre fondateur peut être dévolu à l'oeciste – l'individu choisi par la *polis* grecque pour fonder une colonie – y compris dans le cas de Megara Hyblaea dont l'oeciste décède avant d'avoir atteint le site de la future colonie. Marc Ortolani, quant à lui, montre que les candidats niçois à la députation mettent en valeur d'illustres ancêtres, *a fortiori* lorsque leur candidature présente des faiblesses : il cite ainsi Victor Masséna, duc de Rivoli, jeune, inexpérimenté et peu connu dans sa circonscription, qui se présente aux législatives de 1863 et 1869 en valorisant son lien avec le héros niçois qu'était le maréchal d'Empire, André Masséna. Quant à Isabelle Merle, elle évoque dans sa contribution sur la Nouvelle-Calédonie la manière dont les familles caldoches honorent comme ancêtre « le fondateur, celui qui est arrivé et qui a “tout fait”, celui qui a inscrit son

2. CHAVE-DARTOËN Sophie et ROLLAND-TRAINA Stéphanie (dir.), *Le façonnement des ancêtres. Dimensions sociales, rituelles et politiques de l'ancestralité*, Paris, Presses de l'Inalco, 2019, [https://books.openedition.org/pressesinalco/19941], consulté le 21 février 2024.

nom sur la terre calédonienne et a fondé la propriété familiale ». Cet ancêtre joue un rôle clé dans une société coloniale où l'ancienneté de l'implantation est devenue au XX^e siècle le symbole de l'identité de « vieux colons » qui sert à les distinguer de ceux qui se sont installés après eux dans l'île.

Toutefois, les travaux ethnographiques révèlent l'existence d'autres modalités de désignation de l'ancêtre du groupe : Olivier Langlois évoque ainsi, à propos du nord du Cameroun, le rôle des sépultures comme « machines à ancestraliser », la tombe permettant à certains hommes d'accéder au rôle d'ancêtre : qu'il s'agisse de « tombe pourrissoir » collective ou de « tombe matrice » individuelle, la thanatomorphose constitue la marque matérielle de la lente progression sur le chemin de l'ancestralité³. Les modalités de désignation de l'ancêtre fondateur varient aussi en fonction des évolutions culturelles et politiques qui transforment les sociétés, comme le montre Christian Settiani à travers l'analyse des généalogies des Carolingiens. Leur accession au pouvoir les conduit à élaborer un récit des origines qui lui-même est constamment réajusté afin de répondre aux différents enjeux politiques du moment. La multiplicité des versions montre les possibles hésitations entre des récits concurrents. Le choix d'Arnulf de Metz comme ancêtre fondateur est ainsi une manière de légitimer leur pouvoir en les rattachant à une famille sénatoriale gallo-romaine tout en se distinguant de la dynastie mérovingienne. Cependant, il existe un récit alternatif, qui fait d'Arnulf le descendant de Bodogisel, un Franc de rang illustre, même si cette version a rencontré moins de succès et a été abandonnée par les historiographes modernes. Le rôle des clercs apparaît ici

3. LANGLOIS Olivier, « Sépultures individuelles et collectives dans les montagnes du Nord-Cameroun : réflexions autour de deux modèles de "machines à ancestraliser" », in Michel LAUWERS et Aurélie ZÉMOUR (dir.), *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la préhistoire à nos jours*, Nice, Éditions APDCA, 2016, p. 431-449.

fondamental car ce sont eux qui produisent les généalogies grâce à leur maîtrise de la documentation. Christian Settipani insiste néanmoins sur le rôle actif des souverains, Charlemagne et ses descendants, pour imposer la version qu'ils jugent la plus conforme à leurs intérêts.

Les individus et les groupes peuvent également mettre en avant une origine géographique, ancrée dans un territoire. L'identité du groupe niçois étudié par Giovanni Gugg est fondée sur une origine commune – tous ses membres viennent d'une commune de Campanie, Senerchia – et sur un événement fondateur à l'origine de leur émigration : le tremblement de terre de 1980. Quant aux pieds-noirs, ils se définissent – de manière plurielle – en fonction du rapport qu'ils entretiennent avec l'Algérie. L'ancrage territorial est dans tous les cas mis à l'épreuve par l'éloignement forcé ou choisi, et c'est finalement cet éloignement, cette mobilité qui produit un récit mémoriel particulièrement sensible au lieu d'origine. Exilés, émigrants, déplacés ont en commun ce rapport fracturé à l'espace lorsque, conscients de ne pas être originaires du lieu qu'ils habitent, ils sont privés d'autochtonie. La mémoire qui fait lien, jusqu'à produire une communauté, n'est pas tant la mémoire du lieu d'origine, l'idée d'un espace partagé, que la mémoire du déracinement commun. Cependant, le rapport à un ancrage local peut être ambivalent : Marc Ortolani met en valeur le lien complexe que les parlementaires niçois entretiennent avec Nice peu après le rattachement du comté à la France, entre survalorisation de leur origine niçoise lorsqu'ils s'adressent à leurs électeurs et amnésie partielle quand ils s'expriment au niveau national.

Du point de vue de la préservation de la mémoire des origines, les analyses conduites dans cet ouvrage mettent en lumière la place déterminante accordée au nom.

Michel Christol montre qu'en Gaule du sud, après la conquête romaine, le nom des individus et celui des chefs-lieux de cités

sont les conservatoires d'une histoire bouleversée par la mainmise de Rome. Plusieurs capitales de cités conservent ainsi – dans leur dénomination – le nom des peuples gaulois implantés dans ces lieux, cela même lorsque les territoires de ces peuples ont été démembrés et recomposés : ainsi, la cité de Nîmes dite des Arécomiques (*Nemausus Arecomicorum*) ne recouvre qu'une partie du territoire de cette confédération gauloise. Michel Christol rappelle également que des citoyens romains, implantés dans la province de Transalpine/Narbonnaise, utilisent – parfois quatre siècles après les faits – une dénomination qui conserve le nom de la légion dont les vétérans ont été déduits lors de la fondation de la colonie. Autre exemple de l'importance conférée au nom, dans la transmission de la mémoire des origines d'un individu : à Rome, pour les membres des familles nobles, connaître les noms et la titulature des ascendants ayant exercé une magistrature – c'est-à-dire ayant occupé une fonction politique – fait partie d'un « savoir familial obligé » et Varron évoque le quintisaïeul (6^e degré au-dessus de l'individu concerné) comme « le seuil par excellence fixé à la mémoire tendue vers une recherche des origines⁴ ».

Dans un autre contexte, celui du Kongo étudié par G. Balandier, la transmission du nom d'un ancêtre est assurée par la pratique qui consiste, pour le clan, à attribuer au nouveau-né un premier nom, valable durant la période d'attente de trois mois (durant laquelle l'enfant est menacé par la mort), remplacé par un second nom – officiel – qui perpétue la mémoire d'un ancêtre choisi en raison de la vénération dont il fait l'objet ou d'un ascendant auquel l'enfant ressemble : le nom de ce parent est ainsi « déterré » et sa mémoire entretenue⁵. Le lien entre l'onomastique et la mémoire des origines est bien documenté et attesté dans

4. Yan Thomas cité par BAROIN Catherine, *Se souvenir à Rome. Formes, représentations et pratiques de la mémoire*, Paris, Belin, 2010, p. 90.

5. BALANDIER Georges, *La vie quotidienne au royaume de Kongo du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1965, p. 227.

de nombreuses sociétés. C'est encore ce que rappelle Robert R. Crépeau à propos des rites de secondes funérailles chez les amérindiens Kaingang du Brésil qui permettent de libérer les esprits des défunts et de rendre ainsi leur nom disponible pour nommer des enfants⁶. Ce lien très clairement manifesté par des cérémonies et des rituels, existe également dans les sociétés occidentales, comme le montre Christian Settiani avec le choix de prénoms lignagers au sein de la dynastie carolingienne, en référence à des ancêtres fondateurs ou attestant d'une alliance prestigieuse.

Parfois le patronyme et donc l'appartenance familiale, conditionnent le destin des individus : dans cet ouvrage, Guillaume Gonin montre, à propos de la famille Bérenger, qu'un patronyme et la figure d'un ancêtre remarquable peuvent constituer un instrument d'ascension sociale (l'auteur parle de « déterminisme onomastique »), voire influencer sur la carrière qu'embrasse l'aîné des fils, celle de magistrat-législateur, et ce sur plusieurs générations.

Le récit joue également un rôle de premier plan dans la transmission de la mémoire des origines : selon Pierre Janet⁷, sa « fonction sociale est de communiquer à autrui une information en l'absence de l'événement ou de l'objet qui en constitue le motif ». Cette transmission n'exclut pas la possibilité d'inventer ou de réinventer cette mémoire, celle-ci fonctionnant comme « reconstruction générative » selon l'expression de Jack Goody à propos des sociétés de culture orale⁸. Christian Settiani expose ici les différents récits des origines produits par les Carolingiens dès le IX^e siècle : ces constructions successives varient en fonction des intérêts des protagonistes et des lieux où ces récits des origines

6. CRÉPEAU Robert R., « Le rite comme contexte de la mémoire des origines », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 141, janvier-mars 2008, [<http://journals.openedition.org/asst/12552>], consulté le 21 février 2024.

7. Cité dans LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, p. 107.

8. GOODY Jack, « Mémoire et apprentissage dans les sociétés avec et sans écriture : la transmission du Bagre », *L'Homme*, t. 17, n° 1, 1977, p. 29-52.

sont produits. La place qu'il convient d'attribuer aux Mérovingiens constitue alors un sujet sensible : elle donne lieu à des généalogies « artificielles » qui transcrivent les choix opérés en matière de parenté. Au ^{xx}^e siècle encore, des groupes créent de toutes pièces des mythes pour définir leur identité, notamment lorsque celle-ci semble menacée par l'expérience du déracinement ; ainsi Éric Savarese, dans le présent ouvrage, parle-t-il d'« invention d'une tradition pionnière » à propos des pieds-noirs : ces derniers disent en effet avoir « inventé » l'Algérie, qui n'aurait été que marécage sans leur travail de mise en valeur, alors que 80 % d'entre eux étaient fonctionnaires et vivaient en ville.

Les objets, les monuments, les lieux constituent aussi les vecteurs privilégiés d'une mémoire rappelant les origines d'un individu ou d'une communauté. En latin, le terme *monumentum* comporte une dimension mémorielle intrinsèque : il désigne ce qui fait penser au passé, ce qui évoque le passé. Le tombeau, lieu du souvenir des défunts, est ainsi monument par excellence. Il n'est donc pas étonnant de constater que, dans la Sicile grecque évoquée ici par Laurence Mercuri, les tombeaux des fondateurs de la colonie ou de ceux qui ont assuré la sauvegarde de la cité forment une « constellation héroïque » (formule que la chercheuse emprunte à François Bohringer-de Polignac) et occupent une place privilégiée dans l'espace urbain. Dans un autre contexte, celui des Philippines sous domination espagnole étudié par Xavier Huetz de Lempis, ce sont les restes mortuaires des conquistadors du ^{xvi}^e siècle qui font l'objet d'un traitement spécial : inhumés à l'intérieur de l'église des Augustins à Manille, ils deviennent des « morts spéciaux » en raison de leur rôle dans la conquête du territoire. Les mémoires peuvent également s'incarner dans des objets ou des lieux singuliers : c'est le cas de « l'Arbre de la Nuit Triste », dont l'histoire est restituée par Arnaud Exbalin. Cet arbre, qui a « vu » la défaite de Cortes en 1520, est un témoin privilégié – dans la longue durée – des mémoires antagonistes de la conquête du Mexique.

C'est également à travers les pratiques culturelles que la mémoire des origines peut s'inventer et se vivre. Ainsi, Giovanni Gugg montre-t-il que la procession en l'honneur de l'archange Michel, organisée chaque année à Nice par des personnes ayant quitté Senerchia après le tremblement de terre, est une transposition dans un autre lieu d'un rituel sénerchié : la pratique de ce rituel dédié au saint patron de Senerchia permet à cette petite communauté de migrants de partager une expérience sensible et, chaque année, de restaurer son identité en « ressuscitant » une parcelle de sa vie d'avant le traumatisme de 1980. Concernant les pratiques funéraires, elles témoignent de la persistance des traditions locales. Xavier Huetz de Lempis révèle que – dans un contexte pourtant marqué par l'arrivée d'une minorité allogène qui domine une majorité d'autochtones – les manières d'inhumer aux Philippines au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles (petits cimetières où s'opère la distinction entre sépultures en niches et en pleine terre, où l'on pratique une rotation rapide des dépouilles dont les restes sont plus ou moins vite placés dans l'ossuaire) différent de celles qui émergent en Europe avec le modèle de vastes nécropoles (sur le modèle du cimetière-jardin du Père-Lachaise) où la mémoire des défunts peut être honorée par les vivants. La rupture n'interviendra qu'avec la colonisation américaine.

La mémoire des origines entretient par nature un rapport privilégié avec le passé. Toutefois, dans la Grèce archaïque, la divination de la mémoire – sous les traits de Mnémosyne, mère des neuf muses – la sépare de manière radicale de l'histoire en la plaçant hors du temps, empêchant tout effort d'exploration du passé et toute construction d'une architecture du temps⁹. En revanche, à Rome où la mémoire n'a jamais été divinisée, elle est ce qui rend possible la construction de soi au présent par l'imitation du modèle (*exemplum*) légué par les ancêtres¹⁰. Cependant, la mémoire n'est

9. Jean-Pierre Vernant cité dans LE GOFF Jacques, *op. cit.*, p. 126.

10. BAROIN Catherine, *op. cit.*, p. 41 et p. 86.

pas tout entière tournée vers le passé. Elle est aussi mémoire de valeurs et mémoire d'action : elle détermine les conduites morales et les actes dans le présent. Les *Cornelii Scipiones* ont ainsi développé un *ethos* familial, selon lequel chaque membre de la famille a pour obligation – sauf motif impérieux comme un décès prématuré – d'occuper les plus hautes magistratures à Rome et de servir la grandeur de Rome, selon le modèle fourni par leur illustre ancêtre, Scipion Barbatus¹¹. À plusieurs siècles de distance, on retrouve cette même nécessité de porter haut les valeurs familiales chez les Bérenger étudiés ici par Guillaume Gonin : les membres de cette dynastie se définissent au présent en fonction des choix de celui qui, le premier, a embrassé la carrière de magistrat : ses descendants portent les mêmes idéaux (libéralisme et conservatisme social) et se sont investis dans le domaine de la science pénitentiaire. De même, Marc Ortolani, dans cet ouvrage, met en valeur le lien organique entre l'origine niçoise des parlementaires qu'il étudie et leur défense des particularismes locaux.

Quant au rapport à l'espace, nous avons déjà évoqué – avec l'origine géographique – la manière dont il contribue à définir l'identité d'un individu ou d'un groupe. Dans le cadre de ce projet, une attention toute particulière a été accordée aux modalités de la spatialisation de cette mémoire. En la matière, le tombeau joue un rôle déterminant. Laurence Mercuri montre ainsi que, outre les tombeaux des oecistes et autres *heroa*, les tombes des premiers membres de la communauté jouent un rôle clé dans la structuration du territoire de la colonie Mégara Hyblaea. Dans la Rome antique, le choix de la localisation du tombeau est aussi tout sauf anodin. Ainsi, alors qu'ils ont la possibilité de se faire inhumer sur leur domaine (ce que font d'ailleurs les illustres Scipion l'Africain et Scipion l'Asiatique pour dénoncer l'iniquité de Rome à leur

11. ETCHETO Henri, *Les Scipions. Famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2012, p. 63.

égard), les *Cornelii Scipiones*, descendant de *Barbatus*, choisissent d'élever un véritable musée familial sur la *via Appia*, à la sortie de Rome pour affirmer avec éclat la puissance de leur lignage et son implication dans la gestion de la cité¹². Dans les mondes chrétiens, les tombeaux continuent de jouer un rôle fondamental en ce qui concerne la matérialisation de la mémoire des origines. L'élection de sépulture permet de marquer – voire de construire – des légitimités politiques, des hiérarchies sociales et des revendications territoriales. La sépulture s'inscrit alors dans un espace polarisé par des lieux sacralisés et chargés de mémoire. Le choix du lieu de sépulture est un acte social majeur qui s'inscrit à la fois dans une histoire individuelle (la dernière demeure d'un individu), mais aussi familiale (tombeaux de famille, nécropoles royales et aristocratiques) et plus largement encore dans une histoire générale et une topographie du prestige (édifices religieux réputés, lieux de sépulture de saints ou de princes, place dans l'église auprès de l'autel, etc.). Il dépend du rang social tout autant que des appartenances et des convictions religieuses ou encore de la fortune comme le montre, pour le XIX^e siècle, Xavier Huetz de Lempis à propos des cimetières coloniaux aux Philippines. Le contexte colonial ajoute encore de la complexité dans la répartition spatiale des sépultures avec la différenciation religieuse, mais aussi ethno-raciale des populations (Espagnols, populations locales et métisses dans le cas des Philippines). D'autres « lieux de mémoire » peuvent également structurer voire polariser l'espace et leur étude permet de mener une histoire de la mémoire collective comme le prouve l'enquête conduite par Arnaud Exbalin sur l'Arbre de la Nuit Triste, célébré, vandalisé, renommé au gré des évolutions politiques et culturelles de la nation mexicaine.

Le présent ouvrage propose de confronter, pour mieux les comparer, des études qui abordent toutes les périodes historiques

12. *Ibid.*, p. 215-223.

et qui explorent de nombreux espaces. Elles ont été rassemblées autour de deux axes : le premier intitulé « Mémoire des origines, autochtonie et mobilité spatiale » fait dialoguer les textes de Laurence Mercuri, Xavier Huetz de Lempis, Michel Christol, Marc Ortolani et Giovanni Gugg. Quant au second, il aborde la relation entre « Territoires et mémoire des origines », avec les contributions de Christian Settupani, Arnaud Exbalin, Isabelle Merle, Guillaume Gonin et Éric Savarese.

Cet ouvrage offre également une réflexion plus ample sur la mémoire des origines grâce à la contribution introductive de Joël Candau qui nous renvoie à l'origine commune de l'humanité en mobilisant le concept de métamémoire. Il propose au lecteur un cheminement qui replace les constructions identitaires dans leur rapport à la mémoire et permet de repenser les processus mémoriels au-delà d'une apparente cohérence.

Bibliographie

- BALANDIER Georges, *La vie quotidienne au royaume de Kongo du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1965.
- BAROIN Catherine, *Se souvenir à Rome. Formes, représentations et pratiques de la mémoire*, Paris, Belin, 2010.
- CHAVE-DARTOEN Sophie et ROLLAND-TRAINA Stéphanie (dir.), *Le façonnement des ancêtres. Dimensions sociales, rituelles et politiques de l'ancestralité*, Paris, Presses de l'Inalco, 2019, [<https://books.openedition.org/pressesinalco/1994>], consulté le 21 février 2024.
- CRÉPEAU Robert R., « Le rite comme contexte de la mémoire des origines », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 141, janvier-mars 2008, [<http://journals.openedition.org/assr/12552>], consulté le 21 février 2024.
- ETCHETO Henri, *Les Scipions. Famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2012.
- GOODY Jack, « Mémoire et apprentissage dans les sociétés avec et sans écriture : la transmission du Bagre », *L'Homme*, t. 17 n° 1, 1977, p. 29-52.

Introduction

LANGLOIS Olivier, « Sépultures individuelles et collectives dans les montagnes du Nord-Cameroun : réflexions autour de deux modèles de “machines à ancestraliser” », in Michel LAUWERS et Aurélie ZÉMOUR (dir.), *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la préhistoire à nos jours*, Nice, Éditions APDCA, 2016, p. 431-449.

LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.